acte certifié exécutoire, transmis en Préfecture le 22 mai 2018 affiché ou publié le mardi 22 mai 2018

identifiant de télétransmission 073-200069110-20180503-lmc1H20884H1-DE identifiant unique de l'acte lmc1H20884H1



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 mai 2018

n° 056-18 C

RS - Composition du Comité de direction de l'office de tourisme intercommunal Grand Chambéry Objet:

Alpes Tourisme

Modification de la délibération n° 116-17 C du 23 mars 2017

• date de convocation le 27 avril 2018 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole -Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux Christian Gogny Arith Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz Barberaz

Barby Catherine Chappuis Bassens Anne Manipoud

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux Daniel Grosjean

Chambéry Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Mustapha Hamadi - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette Brigitte Bochaton - Bruno Stellian

Jarsy

La Compôte Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

La Ravoire Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

La Thuile

Le Châtelard Pierre Hemar Le Nover Philippe Gamen Les Déserts Michel André

Lescheraines

Jean-Maurice Venturini Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse Michel Dyen Saint-Baldoph Christophe Richel Saint-Cassin Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey Bernard Januel Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre Saint-Sulpice Louis Caille Sonnaz **Daniel Rochaix** Thoiry Jérôme Esquevin Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz Vimines Lionel Mithieux

· conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Dominique Mornand à Benoit Perrotton - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin de Philippe Trepier à Christian Gogny

conseillers excusés : 23

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Françoise Bovier-Lapierre - Albert Darvey -Christine Dioux - Julien Donzel - Pierre Duperier - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Muriel Jeandet - Delphine Julien -Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Gérard Marcucci - Christian Papegay - Damien Regairaz -Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alain Thieffenat - Françoise Van Wetter

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - 💟 @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

⁻ à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,

⁻ à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 03 mai 2018

délibération n° 056-18 C

objet RS - Composition du Comité de direction de l'office de tourisme intercommunal Grand Chambéry Alpes Tourisme

Modification de la délibération n° 116-17 C du 23 mars 2017

Pierre Hemar, vice-président chargé du tourisme de Chambéry métropole - Cœur des Bauges et de l'aménagement du territoire des Bauges, rappelle que le Conseil communautaire du 23 mars 2017 avait approuvé la composition du Comité de direction de l'office de tourisme intercommunal Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Erwan Le Berre, membre titulaire du collège des socio-professionnels représentant les encadrants d'activités de pleine nature ayant donné sa démission, il convient de désigner deux nouveaux membres (un titulaire et un suppléant), puisque l'actuel suppléant de Erwan Le Berre est proposé comme membre titulaire.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de promotion du tourisme,

Vu la délibération n° 083-17 C du Conseil communautaire du 9 février 2017, approuvant la création d'un office de tourisme intercommunal,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne au sein du Comité de direction de l'office de tourisme intercommunal Grand Chambéry Alpes Tourisme, au titre du collège des socio-professionnels (encadrants d'activités de pleine nature) :

- Pierre Reneau (Calcere) en qualité de membre titulaire,
- Matthieu Thomas (Karst 3 E) en qualité de membre suppléant.

le président, Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 056-18 C

Objet de l'acte : RS - Composition du Comité de direction de l'office de tourisme

intercommunal Grand Chambéry Alpes Tourisme

Modification de la délibération n° 116-17 C du 23 mars 2017

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de representants 4 -

Représentants des EPCI

Date de l'acte: 03 mai 2018

Annexe:

Identifiant de télétransmission: 073-200069110-20180503-lmc1H20884H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20884H1

Date de transmission en Préfecture : 22 mai 2018

Date de réception en Préfecture : 22 mai 2018